

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT

**PROVENANT DE LA REUNION DE DEUX LOCAUX SIS DANS UN IMMEUBLE EN  
COPROPRIETE DENOMME LE HAMEAU DU MOTTARET SITUE SUR LA  
COMMUNE DES ALLUES STATION DE MERIBEL-MOTTARET**

Cadastrée Section AE160 Lieudit « Au Laitolet » et le droit privative de deux casiers à skis dans la résidence « LE BOULEVARD »

Adjudication fixée au **VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 à 14 Heures**,  
à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'Albertville  
(Savoie)

## MISE A PRIX : 295.000 €

**A LA REQUETE DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL HAUTE LOIRE**, Société coopérative à capital variable de 30 982 912,20 € inscrite au RCS de ST ETIENNE (42) sous le n°380 386 854, dont le siège social est sis 94, rue Bergson BP 524 42007 ST ETIENNE CEDEX 1 agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat la SCP  
MILLIAND/DUMOLARD/THILL

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un APPARTEMENT situé sur le territoire de la commune des ALLUES Station de MERIBEL MOTTARET (Savoie) dans un ensemble immobilier dénommé « HAMEAU DU MOTTARET » cadastré section AE 160 lieudit « Au Laitolet » pour une contenance de 1 ha 21 a 10 ca :

- Le lot 678 à savoir un local situé dans le

bâtiment C étage ou niveau K et les 30/9.528<sup>ème</sup> des parties communes générales

- le lot n° 679 à savoir un local situé dans le Bâtiment C étage ou niveau K et les 22/958<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

Le droit à la jouissance privative de deux casiers à skis sis dans la résidence « LE BOULEVARD ».

Il est précisé que les deux lots ci-dessus désignés ont été réunis en un seul appartement de cinq pièces principales kitchenette et dépendances, à savoir un couloir avec penderie, une chambre, cuisine donnant sur un balcon, un coin repas salon, une douche, une salle de bain, une chambre avec penderie, un WC, un couloir avec desserte, un 2d WC, une chambre, une autre chambre avec salle de bain privative, une réserve, espèce aménagé en sous-face de toiture d'une hauteur inférieure à 1,80 m aménagé en dortoir.

Superficie loi Carré 87,60 m<sup>2</sup> outre 38,20 m<sup>2</sup> pour les surfaces inférieures à 1,80 m ainsi que balcon terrasse de 5,80 m<sup>2</sup>.

**CONDITIONS D'OCCUPATION :**

Il résulte du PV descriptif que les lieux ne sont pas occupés et constituent la résidence secondaire des débiteurs.

**LES ENCHERES** ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

**VISITE DES LIEUX** organisée par la SCP SPINELLI/SAINT-MARTIN/RENET, Huissier de Justice à MOUTIERS le **vendredi 23 août 2019 à 11 heures**.

**FRAIS** : payables par l'adjudicataire en sus de son prix.

**CONDITIONS DE LA VENTE** : le cahier des conditions de la vente peut être consulté :

- au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance d'Albertville
- Sur le site internet de l'Ordre des Avocats : [www.avocats-albertville.fr](http://www.avocats-albertville.fr)